

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 14 (1916)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Assemblée ordinaire des géomètres fribourgeois

Autor: Curly, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^o *Journal*. Le titre de notre organe sera désormais également imprimé en français.

3^o *Commentaire de l'instruction sur les mensurations*. Une proposition de faire imprimer une telle brochure ne peut être acceptée, pour raison financière.

4^o *Taxations*. Le collègue Werffeli, Zurich, a, en se basant sur la conférence qu'il avait faite à la section Zurich-Schaffhouse, développé au comité sa proposition concernant les taxations. Le comité est d'accord avec les points suivants :

1^o Le prix de revient d'une mensuration faite à forfait, est calculé pour chaque région et chaque échelle en établissant un prix par hectare, par parcelle et par bâtiment. Il est compris, dans le prix par hectare, l'inclinaison du terrain, le morcellement, les agglomérations, l'accessibilité, ainsi que les cultures des différentes régions.

2^o Les travaux prévus à faire en régie sont les suivants :
1^o Abornement. 2^o Polygonométrie (piquetage et repérage).
3^o Vérification (géomètre accompagnant le vérificateur). 4^o Mise au courant (mutations survenant pendant le cours des travaux).
5^o Dépôt des plans. 6^o Dérangements spéciaux (séances, renseignements divers, etc.).

5^o *Cours conférences de la section Zurich-Schaffhouse*. Il est alloué à cette section, pour les frais de ce cours, une subvention de fr. 250. —.

6^o *Assemblée des délégués*. Celle-ci est fixée au dimanche 21 mai prochain à Baden. L'assemblée générale est, si elle a lieu, fixée au 25 juin prochain.

Berne, 26 février 1916.

Le secrétaire de la S. S. G. :
(signé) E. J. Albrecht.

Assemblée ordinaire des géomètres fribourgeois.

Le 19 février 1916 la section fribourgeoise de la Société centrale des géomètres suisses a tenu sa réunion à Fribourg, sous la direction de son président, M. Ls. Gendre. Les membres présents étaient au nombre de onze.

Le protocole de la dernière assemblée, les comptes pour

1915, le budget pour 1916, y ont été approuvés. Plusieurs propositions individuelles ont été discutées tour-à-tour.

Une commission de 3 membres a été nommée dans le but d'arriver à obtenir l'uniformité désirable dans la question de certains prix de soumission au sujet de la mensuration cadastrale de l'importante commune de Châtel-St-Denis. Cette commission se compose de MM. Louis Gendre, président, Auguste Winkler, géomètre à Morat, et Conrad Fasel, géomètre à Guin.

L'assemblée s'est occupée, en outre, d'un membre qui ne fait pas honneur à ses cotisations réglementaires. Des mesures ont été proposées; il faut espérer que le comité n'aura pas le regret de falloir appliquer ce que les statuts prévoient en pareil cas.

Après avoir pris note des conclusions résultant de nombreuses discussions, la séance fut déclarée close à 6 heures. Chacun est rentré tout heureux de se revoir durant quelques instants.

Fribourg, 19 février 1916.

Par ordre: *Ed. Curty*, secrétaire.

Sektion Aargau-Basel-Solothurn.

Zweiundzwanzig Mitglieder unserer Sektion versammelten sich am 29. Februar im Hotel „Engel“ in Baden zur 15. Hauptversammlung.

Mit einem herzlichen Willkomm begrüßte der Vereinspräsident die Versammlung und gab in seinem Jahresbericht ein übersichtliches Bild über das vergangene Jahr, worin er hauptsächlich auf das Taxationswesen zu sprechen kam.

Als neue Mitglieder wurden in unsern Verein aufgenommen die Herren Guggisberg, Thun, und Meyer, Laufenburg, welchem Zuwachs ein Austritt entgegensteht. Die Sektion zählt gegenwärtig 57 Mitglieder.

Schmassmann referierte über die Art der Taxation der in letzter Zeit vergebenen Arbeiten. Der Vorstand als Taxationskommission hat keine Mühe gescheut, das Taxationswesen auf neuer Basis aufzubauen, um sowohl den Behörden, als auch den Privatgeometern gerecht zu werden. Leider waren unsere Bemühungen nicht von dem gewünschten Erfolg begleitet, weil